Ville d'Esch-sur-Alzette

Esch-sur-Alzette, le 2 juin 2022

Au Collège des Bourgmestre et Echevins

REMIXING CULTURE
ESCH2022.LU

Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 17 juin 2022 – Transactions immobilières

Par la présente, je vous soumets le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal.

Contrat de bail - locations emplacement intérieur au personnel de la Ville

La Ville met à disposition du personnel de la Ville cité ci-dessous, un emplacement intérieur pour un loyer mensuel de 50 €, non indexé :

- Christian Bettendorff, emplacement intérieur n°29 au premier sous-sol dans le parking sous-terrain dénommé « Parking Hôtel de la Ville » ;
- Jeannot Behm, emplacement intérieur lot cadastral 042/A/D/81 au premier sous-sol dans un immeuble en copropriété dénommé « Résidence Al-Esch Phase V » ;
- Christiane Schumacher, emplacement intérieur lot cadastral 041/A/D/81 au premier sous-sol dans un immeuble en copropriété dénommé « Résidence Al-Esch Phase V » ;
- Luc Schloesser, emplacement intérieur lot cadastral 040/A/D/81 au premier sous-sol dans un immeuble en copropriété dénommé « Résidence Al-Esch Phase V » .

Les présents contrats sont conclus pour une durée indéterminée.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Lucien Malano
Ingénieur-Directeur

Ville d'Esch-sur-Alzette
Boîte Postale 145 · L-4002 · Esch-sur-Alzette
Tél. +352 2754 1
www.esch.lu

Jessica KREB
Travaux Municipaux - Division du Géomètre · Biens fonciers
Tél. +352 2754 3360
jessica.kreb@villeesch.lu